



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/46/931 ✓
S/24039
30 mai 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
Point 68 de l'ordre du jour
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 29 mai 1992, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente de la Yougoslavie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'un télégramme qui vous est envoyé par M. Branko Kostic, Vice-Président de la Présidence de la République fédérale de Yougoslavie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 68 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

Ambassadeur

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Télégramme adressé au Secrétaire général par le Vice-Président
de la Présidence de la République fédérale de Yougoslavie

Dans notre lettre précédente, nous vous avons informé des efforts que nous déployons, dans toute la mesure de nos moyens, pour mettre fin à la guerre tragique qui sévit en Bosnie-Herzégovine. Aujourd'hui, je tiens à vous faire savoir que les dirigeants serbes en Bosnie-Herzégovine ont fait la proposition suivante : premièrement, que l'aéroport de Sarajevo et les couloirs aériens qui y mènent soient immédiatement démilitarisés et placés sous le contrôle et la protection de l'Organisation des Nations Unies; et deuxièmement, que l'ensemble de la ville de Sarajevo soit placé sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont publiquement fait cette proposition aujourd'hui au Centre international de la presse à Belgrade.

Puisqu'il s'agit d'une proposition concrète, propre à désamorcer la situation à l'endroit le plus gravement et le plus tragiquement touché par la guerre civile en Bosnie-Herzégovine, et qu'il conviendrait d'y donner suite dans les plus brefs délais, la Présidence de la Yougoslavie estime qu'une décision devrait être prise à cet égard.

Je saisis cette occasion pour vous informer qu'un deuxième convoi important, transportant des secours humanitaires et des produits alimentaires envoyés hier par la République de Serbie a atteint Sarajevo.

Le Vice-Président de la Présidence

(Signé) Branko KOSTIC